

Édition du "REVEIL DU NORD" 100 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 13, boul. Haussmann (9^e)

Le Quotidien

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX : 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING : 1-85 15, rue Nationale, 15

Les nouvelles Municipalités

LES nouvelles administrations municipales vont être constituées ces jours-ci, le dernier délai étant fixé à dimanche pour l'élection des maires et des adjoints. C'est le point final de la campagne électorale. D'une manière générale celle-ci s'est déroulée dans le calme et la dignité, dans notre région du Nord qui a donné ainsi un bel exemple à la France.

S'il faut regretter que certaines polémiques locales aient quitté le ton habituel pour porter contre des personnes les attaques, qu'on ne devrait réserver qu'aux programmes et aux méthodes d'administration, ce ne fut qu'une exception. Elle montre, par cela même, que le corps électoral a une conception plus élevée de l'importance de son rôle. Il n'approuve plus les « querelles de boutique » qui sont du domaine de la politique d'avant-guerre ; il recherche désormais des solutions plus positives, plus réalistes aux problèmes nombreux de l'heure présente.

Sur ce point, nous appelons l'attention des nouveaux maires et des nouveaux adjoints, qui auront désormais la lourde charge de gérer les intérêts des villes et des communes de notre région. Dès le début de la période électorale, nous avons signalé aux principales personnalités de tous les partis, sans distinction d'opinions, que la préoccupation du public porte sur deux points essentiels : la diminution nécessaire des impôts et l'organisation indispensable pour modérer la cherté de la vie. On ne s'étonnera donc pas que nous évoquions aujourd'hui ces deux conditions essentielles de toute bonne gestion municipale, comme nous ne cesserons de rappeler, si c'est utile, dans les années qui suivront.

Ni l'Etat, ni les départements, ni les communes, n'ont le droit de réclamer des contribuables un effort d'imposition supérieur aux besoins réels et à la capacité des citoyens. Les dépenses inutiles ne sont pas toujours été assez réduites, ni ménagées au lendemain de la guerre. On a cru que les contribuables pourraient indéfiniment payer, sous des titres divers, des taxes qu'on a multipliées pour les rendre moins apparentes.

Le résultat obtenu s'appelle : la vie chère. On pourra donc apporter un premier adoucissement à celle-ci, en atténuant la charge des impôts, en n'engageant plus de dépenses superflues.

Notis sommes persuadés que les nouvelles municipalités, quelles que soient leurs origines politiques, entendront cet appel qui est celui de l'opinion publique. Oubliant les querelles d'hier, les imprévisibles et injustes questions de personnes, elles se consacreront à l'administration et à la prospérité de la grande ville de notre région, qui a besoin d'être unie pour être forte.

Qui sera Maire de Lyon ?

M. Férier ou M. Herriot ?

On sait que le scrutin du 12 mai a composé de la façon suivante le Conseil municipal : 27 socialistes, 18 radicaux et radicaux-socialistes, 2 progressistes. Mardi soir, le bureau de la Fédération socialiste était adossé avec le bureau de la Fédération radical-socialiste pour l'indiquer ; c'est le parti socialiste revendiquant le poste de maire de Lyon ; le parti radical-socialiste de collaborer avec lui à l'administration municipale, comme dans les précédentes assemblées municipales le parti socialiste avait collaboré avec le parti radical.

Voici la réponse que la Fédération Radical-socialiste a faite à la Fédération Socialiste : « Le groupe de nos élus vous remercie de la proposition en termes de laquelle vous nous demandez de collaborer à l'administration municipale avec un maire de votre parti, par la désignation d'adjoints à la mairie centrale. Nous avons estimé que des exemples antérieurs invoqués par vous ne s'appliquent pas à nos présents puisque dans les élections antérieures, depuis 20 ans environ, il y avait eu, sous des noms divers bloc ou cartel, concentration des forces de gauche, au moins au deuxième tour, tandis que dans les élections dernières chacun des partis de gauche a voté séparément aux deux tours de scrutin. Nous considérons en conséquence que nous ne pouvons retenir votre proposition ».

En réponse, la Fédération Socialiste communique l'ordre du jour que voici : « La Fédération du Rhône du Parti Socialiste, en accord avec ses élus municipaux, prend acte de la réponse faite par la Fédération du Rhône du Parti Radical et Radical-Socialiste refusant de collaborer avec un maire socialiste à l'administration municipale. La Fédération Socialiste déclare que ses élus se mettront dimanche au Conseil municipal en face de leurs responsabilités. Les socialistes ont désigné pour leur candidat à la Mairie, M. André Férier, député du Rhône de l'arrondissement de Lyon ; les radicaux-socialistes se complèteront vraisemblablement sur le nom de M. Herriot, maire sortant. On sait que M. Herriot a répondu par avance les voix des sept conseillers progressistes.

Encore une chaudière qui explose

Sept ouvriers grièvement brûlés

Saint-Jean-de-Maurienne, 16. — Durant la nuit dernière, une forte explosion de chaudière s'est produite dans une usine d'électrochimie de Prégnan où sept ouvriers ont été grièvement brûlés par la vapeur. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, les quatre plus grièvement atteints ont été transportés à l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne.

LE "COMTE-ZEPPELIN" QUI ÉTAIT PARTI HIER POUR L'AMÉRIQUE A DU FAIRE DEMI-TOUR



« Le Comte Zeppelin » qui a fait un faux départ pour l'Amérique avait à bord : 40 officiers et hommes d'équipage, 18 passagers, 2000 kg. de fret, un volumineux courrier postal et une jeune fille de 3 ans et demi, qui était destinée au Zoo de Chicago qui l'aurait payée 20.000 fr.

C'était le second voyage que le « Comte-Zeppelin » entreprenait en direction des États-Unis et la troisième traversée de l'Atlantique à laquelle il s'attaquait.

On se souvient des péripéties qu'il avait eues lors de son premier voyage, en octobre dernier. Parti de Friedrichshafen, il avait traversé la France, survolé l'Espagne, l'île de Madère et les Bermudes. Dans cette région, il avait flotté plusieurs heures au milieu de la tempête, une avarie s'étant déclarée dans le stabilisateur.

Ce n'est que 119 heures après son départ d'Allemagne qu'il avait réussi à atteindre New-York, battant ainsi le record de durée pour les dirigeables.

Son retour s'était effectué quelques jours plus tard par l'arc de grand cercle, c'est-à-dire par la route suivie par Lindbergh et la plupart des aviateurs qui ont accompli la traversée d'Amérique en Europe.

L'itinéraire emprunté cette fois-ci par le « Comte-Zeppelin » était celui de sa première traversée. Ceci, en raison du système météorologique de l'Atlantique qui veut que l'on choisisse de préférence la route des Açores quand il s'agit de se rendre d'Europe en Amérique.

Mais cette fois, le raid a échoué. En effet, après avoir survolé la France et une partie de l'Espagne, le docteur Eckener, commandant du dirigeable, a fait savoir que par suite du mauvais fonctionnement des moteurs, il avait décidé de regagner Friedrichshafen.

Le départ de Friedrichshafen. Friedrichshafen, 16. — Le dirigeable « Comte-Zeppelin », emportant quarante hommes d'équipage, dix-huit passagers et une certaine quantité de fret, a pris le départ pour New-York ce matin, à 5 h 38.

Des les premières heures de la nuit, une lourde brume s'était rendue sur le terrain pour assister au départ, qui a eu lieu dans de mauvaises conditions. Après avoir croisé un instant au-dessus de Friedrichshafen, l'aéroplane a disparu lentement dans la direction de Constance et de Bâle.

Au-dessus de Bâle. Bâle, 16. — Le « Comte-Zeppelin » a survolé Bâle à 7 h 30.

Le Zeppelin survole la France... Le « Comte-Zeppelin » a survolé Bourg à 9 h 55, une faible altitude, se dirigeant rapidement vers le sud-ouest. Vers 10 h 15, il survolait la région lyonnaise. A 11 h 40, il passait au-

Unetour à air comprimé a explosé et 8 ouvriers furent ensevelis vivants

On manda Sanlander : La nuit dernière, à l'île Orto, une tour de 30 mètres de haut servant à comprimer l'air chaud insufflé dans les hauts-fourneaux, a fait explosion et s'est écroulée sur des baraques où mangeaient 18 ouvriers. Ceux-ci, en entendant le bruit de l'explosion, essayèrent de fuir par les portes et les fenêtres, mais 10 seulement réussirent à se sauver. Les 8 autres ont été ensevelis dans les débris. 3 des victimes ont été carbonisées dans l'incendie qui a suivi l'explosion, 5 autres sont atteints de brûlures très graves.

Un Dunkerquois cambrioleur condamné à 4 ans de prison à Bruxelles

En mars dernier, la maison d'un officier fut cambriolée au Bard Saint-Michel à Bruxelles. On y vola des bijoux et des objets précieux pour 300.000 francs. Le cambrioleur était un nommé Henri Delaire, mécanicien, né à DUNKERQUE. La police l'arrêta dans une chambre d'hôtel à Bruxelles. Les deux Italiens qui étaient recueillis. Les plus grands parties du butin fut retrouvée. Les trois hommes ont comparu jeudi matin devant le Tribunal de Bruxelles qui a condamné Delaire, à quatre ans de prison et les recueillis chacun à un mois.

A Lourdes, les pèlerinages commencent



Les pèlerins de Lourdes commencent à arriver dans la ville. On voit les nombreux groupes de pèlerins qui se dirigent vers le sanctuaire de la Vierge. (W. P.)

Le honteux passé de l'assassin de la petite Billaut d'Haubourdin

Il tenta d'abuser d'une fillette de Lomme et depuis quatre ans avait sa fille pour victime

L'instruction et les recherches faites sous la direction de M. Richard, juge d'instruction, à propos de l'horrible crime d'Haubourdin, dont la victime fut la petite Billaut, âgée de neuf ans, ont fait hier, un grand pas. Elles ont, en effet, révélé que Massels avait déjà, à Lomme, où, ainsi que l'on sait, s'est produite la disparition d'une autre enfant, la petite Notteau, essayé de violenter une fillette et que, d'autre part, il avait, depuis quatre ans, des rapports incestueux avec sa fille, âgée de quinze ans.

Une enfant de 8 ans, revenant de l'école...

Le 20 novembre dernier, à 16 h. 30, une fillette de huit ans, nommée Nelly Delvalle, revenant de l'école, fut accostée devant l'église du Bourg, par un cycliste, comme à Haubourdin, l'individu lui mit sur le cadre de sa machine en lui disant : « Si tu cries, tu ne reverras plus ta maman ». Il l'emmena dans un terrain vague de Lille-Delvalle, où il l'assaya de la violenter, sans toutefois pouvoir réussir. Il ramena ensuite la petite Delvalle près de chez elle.

Reconnu par sa victime

M. Richard, troublé par la coïncidence des circonstances d'enlèvement, convoqua la petite Delvalle, qui reconnut au milieu d'une dizaine d'hommes, Massels, comme étant l'individu qui l'avait emmenée dans un terrain vague. Elle ajouta qu'elle était certaine que c'est lui, malgré que ses effets n'étaient pas les mêmes.

« Je n'ai fait que deux « bêtises » dans ma vie... »

Interrogé, Massels répondit : « Si j'avais fait cela, je la dirais le n'ai fait que deux bêtises dans ma vie : le crime d'Haubourdin, et j'ai abusé de ma fille, Yvonne-Arnal, âgée de seize ans et demi. » Convoquée immédiatement, Yvonne Massels reconnut que par des menaces et des violences, son père abusait d'elle depuis quatre ans. Elle n'avait jamais rien osé dire à sa mère, car Massels lui avait dit : « Si tu le dis, je le jeterai par la fenêtre. » Massels avoua que tout cela était exact, sauf pour la durée des rapports qui, d'après lui, ne serait que de deux ans.

La disparition de la petite Notteau, de Lomme

L'enquête ouverte sur la disparition de la petite Notteau, de Lomme, continue. L'abbé Paul Massels, qui déclare avoir travaillé toute la journée au cette disparition fut constatée, va être vérifié minutieusement et, peut-être, le mystère sera-t-il éclairci.

L'infanticide de Cauchy-à-la-Tour

La mère criminelle a passé des aveux ; sa fillette a été confiée à des parents

(DE NOTRE SPÉCIAL) Nous avons, dans notre précédente édition, relaté sommairement cette navrante histoire

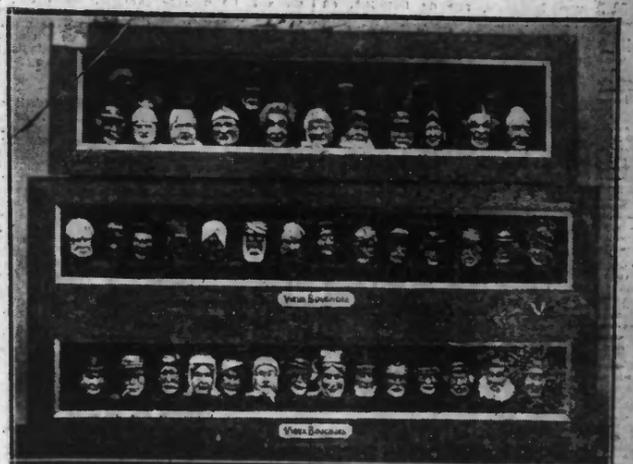


Les époux Fossier Grande Cité, route d'Arras, à Cauchy-à-la-Tour qui ont la garde de la petite Victoire, Gaillet que l'on voit ici au milieu d'eux.

d'une mère criminelle de Cauchy-à-la-Tour, Juliette Martin, veuve Gaillet, qui tela son enfant nouveau-né dans une fosse d'aisances il y a environ quatre semaines. C'est à la suite d'indiscrétions commises par elle-même et sur la décision d'un parent, un cousin, M. Louis Fossier, chez qui elle avait trouvé refuge depuis deux mois, que le crime fut découvert. Les allées et venues de la police et des magistrats enquêteurs défrayèrent les conversations de la grande cité, route d'Arras, où les faits se sont déroulés. Voici ce qu'une brève enquête sur place nous a permis de recueillir :

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'ORIGINAL ET REMARQUABLE TALENT D'UN ARTISTE PEINTRE-SCULPTEUR ORCHÉSIEEN



Cette curieuse galerie de têtes qui ressemble à un jeu de massacre n'est certes pas ordinaire. Elle est composée de vieux bocchons de bouteilles de champagne sculptés au couteau et peints par un artiste Orchésien M. Fosseux, dont le talent original est remarquable. (Ph. Collé, Orchésien)

La fausse comtesse et son danseur condamnés à six mois de prison

Une femme, Grenados, née Gabrielle Bernard, se disant Espagnole, se faisait passer pour comtesse dans les danses parisiennes qu'elle fréquentait. En réalité, Gabrielle Bernard, femme de chambre, était, au début de 1929, au service d'un riche Sud-Américain, M. Carlos Verreas. Subitement, elle disparut le 13 mars emportant des fourrures, des bijoux, du lin et une forte somme d'argent. Gabrielle Bernard fut, quelques jours plus tard découverte dans une chambre meublée de la rue de Dunkerque, où elle habitait avec un jeune danseur, Charles Alimi. On trouva aussi la plupart des bijoux volés. Alimi protesta de son innocence. Il n'était pour rien dans ces vols. Il avait rencontré la « comtesse » au dancing. C'était tout ce qu'il savait.

Toutefois, Alimi et Gabrielle Bernard comparurent hier après-midi devant la 19^e Chambre correctionnelle, où, après plaidoiries de M^{rs} Pierre Alphandery et Raphaël Adah, Charles Alimi et Gabrielle Bernard ont été condamnés à six mois de prison et à 50 francs d'amende. Le jeune témoin a cependant obtenu le bénéfice de la loi de sursis.

Une jeune enfant mourut ébouillantée à Arras

La jeune Georgette Chaudré, âgée de deux ans environ trompa la vigilance de ses parents qui pensent une pension de famille, rue des Capucins, de diriger vers la cuisine. On venait de déposer sur le sol une baignoire dans laquelle on avait fait cuire une tige de veau ; l'enfant qu'on avait pas vue tomba malheureusement dans le récipient. On la retira aussitôt et M. le docteur Brasseur appelé en hâte lui donna des soins. Malgré ceux-ci la gamine est décédée après d'horribles souffrances dans la matinée de jeudi.

Les parents qui sont très estimés sont dans la désolation la plus complète.

Une maisonnette incendiée à la suite d'une explosion

Cinq personnes ont péri

On manda de Cornish (New Hampshire) : Cinq personnes ont péri, à la suite de l'explosion d'une quantité de kéosène, suivie de l'incendie de la maisonnette qu'elles habitaient. Une sixième personne, a été grièvement brûlée en cherchant à secourir les victimes.

Une révolution au Venezuela

Des nouvelles, parvenues de Caracas, annoncent un soulèvement révolutionnaire dans les États de Portuguesa, de Lara et de Crujillo. A la tête de ce mouvement se trouve le général Gabaldon, dernièrement président de l'Etat de Zamora. Le gouvernement du Venezuela annonce que des troupes, commandées par le général Estuquio Gomez, sont parties de Maracay pour réprimer la révolte.

Un bloc de charbon de cinq mille kilog.



A la Foire de Paris on voit exposé cet énorme bloc de charbon pesant 5000 kilos et provenant des mines françaises de la Sarre. (M. Mathieu)